

T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

FICHE COURS N° 2

Axe 1 : Usages sociaux et politiques du patrimoine

Le patrimoine est une **construction sociale** : il rassemble ceux qui, à diverses échelles (locale, régionale, nationale, mondiale), se reconnaissent autour d'un bien ou d'une pratique. Il est devenu un **fondement de l'identité collective** et a pris une place grandissante, en particulier dans le monde occidental qui traverse une crise de valeurs et un sentiment de déclin, dans le contexte de la mondialisation. Il devient alors un refuge : composé de lieux et d'objets symboliques, il permet aux sociétés d'ancrer leur identité. Longtemps, il n'était que culturel mais désormais, un « objet patrimonial » peut aussi être social et politique, incarnant une histoire collective, et des valeurs associées, qu'il matérialise. D'où un processus récent de **« démocratisation du patrimoine »**, car une infinité de lieux ou d'œuvres peuvent être porteurs de cette mémoire sociale : l'accès aux monuments est facilité, et de nouveaux « objets » sont patrimonialisés, comme des barres HLM ou des mines. Chaque catégorie sociale a désormais son « trésor » à préserver. Le patrimoine qui, longtemps, rassemblait les nations, puis l'humanité, rassemble aujourd'hui aussi des groupes sociaux, culturels, religieux, ethniques différents. Il peut donc diviser quand il **est instrumentalisé, convoité, devenant objet de discorde, un enjeu politique, un outil idéologique**. C'est pourquoi le patrimoine est source d'intenses débats, que l'historien peut apaiser en précisant la valeur historique de tel ou tel bien...

⇒ **Problématique : Quels sont les différents usages du patrimoine ? Pourquoi ces usages peuvent-ils être sources de conflits ?**

I / Réaménager la mémoire : Les usages de Versailles de l'Empire à nos jours.

⇒ **Comment le château de Versailles se retrouve-t-il au cœur d'enjeux majeurs de toutes sortes ?**

A / Un rôle politique sous les différents régimes politiques.

Il a été un relais de chasse, puis un lieu d'exercice du pouvoir monarchique absolu (de 1682 à 1789) et enfin un musée (1792). Même s'il a été plutôt épargné par le vandalisme révolutionnaire, il a besoin de travaux pour accueillir Napoléon qui envisage d'y séjourner et d'en faire un symbole de la puissance de l'Empire mais sa chute en empêche la réalisation. En 1814, Louis XVIII renonce à s'y installer pour montrer la rupture avec l'absolutisme. En 1833, Louis-Philippe, « roi des Français » lance un vaste chantier afin de le transformer en **musée national** consacré aux conquêtes militaires de la France depuis le Moyen-âge : il est inauguré en 1837 et depuis il se visite. La transformation en musée marquait la volonté de réconcilier les Français divisés entre monarchistes et républicains. **Il faut cependant attendre la République pour qu'il retrouve un vrai rôle politique comme lieu de l'exercice du pouvoir.** En effet, c'est à Versailles que naît la IIIe République. D'ailleurs, le gouvernement s'y installe brièvement pendant la Commune de Paris en mars-avril 1871. Surtout, depuis 1876, c'est là que se tient **le Congrès**, c'est-à-dire la réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat pour élire le président de la République (jusqu'en 1958) ou pour réviser la constitution. Depuis 2008 (Nicolas Sarkozy), le président peut y convoquer tous les parlementaires pour présenter sa politique. Le Pavillon de la Lanterne est l'une des trois résidences officielles du Président de la République depuis 2007.

B / Un rôle diplomatique ancien qui s'est perpétué.

Sous Napoléon III (1852-1870), Versailles retrouve un de ses usages originels, celui du lieu de représentation du pouvoir lors de réceptions. On y organise de grands bals et on y reçoit les chefs d'Etat comme la reine Victoria en 1855. Les présidents de la Ve République continuent d'y accueillir les dignitaires étrangers : Kennedy y est reçu par le général de Gaulle en 1961 (qui, pour l'occasion, fait électrifier la Galerie des Glaces) ; F. Mitterrand y organise le G7 en 1982 et E. Macron y convie

T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Poutine en 2017 et Charles III en 2023. Plus on souhaite honorer un hôte, plus il a droit à des fastes. Recevoir à Versailles, c'est offrir ce que la France a de plus beau, mais aussi éblouir. En tant que lieu du pouvoir, le roi de Prusse s'y installe en 1870 pour surveiller le siège de Paris et c'est dans la galerie des glaces, qu'il choisit de proclamer l'Empire allemand devant les princes allemands en 1871. Par esprit de revanche, Clémenceau choisit Versailles pour réunir la conférence de la paix après l'armistice de la 1^{ère} Guerre mondiale, d'où le fameux « traité de Versailles » qui soumet l'Allemagne.

C / Une vitrine de la France à préserver et à valoriser.

- La 1^{ère} grande restauration à la fin du XIXe entreprit des travaux de modernisation et de restitution des décors originels. Mais c'est surtout après les destructions de la 1^{ère} Guerre mondiale que sont lancées les plus importantes campagnes de restauration. En 1924, le château suscite un coup de cœur chez le milliardaire américain Rockefeller qui propose une aide financière, ce qui permet d'importants travaux (1925-1932). Une seconde campagne de restauration a lieu de 1952 à 57, fruit de l'action de l'Etat qui a médiatisé l'urgence de la préservation en lançant une souscription auprès des Français. Enfin, suite à la tempête de 1999, les jardins sont ravagés : une nouvelle souscription internationale est lancée pour parrainer de nouveaux arbres. Depuis, le mécénat est une source importante du financement : particuliers, entreprises, associations mobilisent des fonds pour participer à l'entretien du château. Par ex, en 2003, le programme « Grand Versailles » a conduit à la restauration de la galerie des Glaces financée par le groupe Vinci.
- En 2024, avec 8 millions de visiteurs, Versailles est le 2^e monument le plus visité en France derrière le Louvre. Cette affluence tient à l'inscription du site sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1979, mais également au fait que le site cherche à devenir de plus en plus un lieu de culture vivante. Depuis 2008, il accueille des artistes contemporains qui l'utilisent comme un espace d'exposition et un centre de création. Enfin, le château sert régulièrement de cadre à des films, comme *Ridicule* (1995) ou encore *Marie-Antoinette* (2005).

Transition : Le patrimoine peut être instrumentalisé à des fins politiques. À différentes périodes, il a pu être mis au service d'une idéologie ou d'un pouvoir, notamment au XXe par les régimes totalitaires. Le patrimoine est aussi un enjeu de puissance. La « diplomatie du panda » de la Chine ou l'organisation par la France de sommets politiques au château de Versailles montrent que le patrimoine est un outil géopolitique. De même les différents pays valorisent leur patrimoine pour accroître leur prestige et leurs revenus touristiques. Dans le même temps, le patrimoine fait aussi l'objet d'un commerce illicite et participe à une forme de mondialisation grise (blanchiment d'argent, etc.). Pour toutes ces raisons, il est une source de conflits.

II / Conflits de patrimoine.

⇒ **Pourquoi le patrimoine est-il un facteur de tensions géopolitiques ?**

A / Les frises du Parthénon : faut-il les faire revenir à Athènes ?

1. Pourquoi les frises du Parthénon sont-elles en grande partie au British Museum ?

- Après leur victoire lors des guerres médiques, les Athéniens entreprennent la reconstruction de l'Acropole. Périclès veut alors faire de la cité le centre culturel et politique de la Grèce. C'est dans ce contexte qu'est construit le Parthénon, consacré à la divinité protectrice d'Athènes, Athéna, entre -447 et -438. Le sculpteur Phidias crée deux frises dont celle des Panathénées qui reconstitue le défilé de la cité organisé pour la fête. Au fil du temps, le temple et ses chefs-d'œuvre sont soumis à divers occupants et dégradations. Le Parthénon est transformé en église, puis en mosquée quand la Grèce est conquise par l'empire ottoman, avant d'être bombardé par les Vénitiens (1687). Mais ce qui suscite un conflit aujourd'hui, c'est que les frises sont en la possession du British Museum.

T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

- Par quel procédé se l'est-il approprié ? Thomas Bruce, conte d'Elgin et ambassadeur britannique à Constantinople au début du XIXe, veut rendre ses compatriotes plus au fait des antiquités grecques. En 1801, il obtient une autorisation du sultan lui permettant « d'emporter quelques morceaux de pierre portant des inscriptions et des figures ». Il se justifie en soulignant que les Turcs et les Grecs étaient indifférents à la conservation des monuments et qu'à Londres, les marbres pourraient inspirer des artistes. Après des péripéties autour du prix, en 1816, ils sont vendus au gouvernement et transférés au British Museum pour y être exposés. Les dénonciations du « spoliateur Elgin » furent nombreuses, jusque sur le sol britannique. Mais l'opposition la plus forte fut celle des Grecs qui n'ont cessé de réclamer le retour de leurs marbres. Dès 1832, les Grecs ont fait cette demande qui a été maintes fois officiellement renouvelée depuis. En vain jusqu'à ce jour.

2. Quels sont les arguments des deux camps pour conserver ou récupérer les frises ?

- **Les arguments des Britanniques** : le British Museum fait valoir que les marbres lui appartiennent légalement, en vertu de l'autorisation du sultan donnée à Lord Elgin. Outre cet argument de droit, il fait valoir l'idée d'un nouveau contexte : à l'heure de la mondialisation culturelle, qui tend à forger une culture commune mondiale, on doit favoriser une plus grande mobilité des œuvres qui transmettent une histoire et portent en elles un héritage d'une culture ou d'une pensée. Ainsi, on glisserait de l'idée d'un patrimoine national à un patrimoine mondial partagé, et on donnerait aux œuvres une fonction « d'objets ambassadeurs ». En d'autres termes, pour les Anglais, « *l'Acropole n'appartient pas uniquement à la Grèce. C'est un monument de l'héritage culturel global.* »
- **Les arguments des Grecs** : ils contestent le fondement juridique puisqu'au regard du droit international, les décisions prises par une puissance occupante sur le patrimoine d'un pays occupé sont illégales. Par ailleurs, depuis l'ouverture du nouveau Musée de l'Acropole à Athènes en 2009, le pays est capable de conserver les frises aussi bien que le British Museum. Celles-ci doivent retrouver leur environnement initial pour être pleinement comprises par le public. L'argument de l'histoire globale peut apparaître incongru car les frises du Parthénon sont d'abord « *la fierté, le symbole et le nom* » de la Grèce. Leur place est donc à Athènes. A ce titre, la Grèce a reçu le soutien de l'UNESCO (dont le Parthénon est le symbole) et de certaines puissances, comme la Chine.

=>Conscients de la fragilité de leur position, surtout depuis la restitution de morceaux de la frise par l'Allemagne (2006) ou le Vatican (2008), les dirigeants du British Museum ont proposé un prêt en échange de la reconnaissance par les Grecs que les Britanniques sont les propriétaires légaux. Condition évidemment jugée inacceptable par les Grecs.

3. Quels sont les enjeux du conflit ?

- **Des enjeux économiques et financiers** : le Parthénon est un site touristique de rang mondial. L'absence des frises est un manque à gagner pour le nouveau musée dont le nombre de visiteurs est inférieur à 2 millions. Or, à cause du surtourisme, la Grèce a dû limiter l'accès au site du Parthénon à 20.000 visiteurs par jour. A l'inverse, augmenter le nombre de visiteurs du musée grâce aux frises serait un atout financier dans un pays où le tourisme est la 1^{ère} source de revenus.
- **Des enjeux politiques** : il y a un enjeu de soft power. Pour le Royaume-Uni, le refus de la restitution révèle la volonté de conserver des traces de sa domination passée et de continuer à s'imposer sur la scène internationale en ne cédant pas à la pression, surtout dans un contexte post-Brexit.
- **Des enjeux patrimoniaux et culturels** : il n'est plus possible d'affirmer que les frises sont mieux conservées et mises en valeur à Londres, au contraire (le musée d'Athènes est plus moderne).

T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Mais avec 6 millions de visiteurs annuels, le British Museum permet un meilleur accès à ce patrimoine.

Transition : cette querelle pose le problème des musées des anciens Empires et de la restitution éventuelle des biens culturels spoliés dans un contexte colonial. Cela vaut pour les trésors africains.

B / L'art africain : faut-il le restituer aux pays africains ?

La colonisation a conduit la France à s'accaparer nombre d'œuvres « primitives » qui ornent aujourd'hui le musée du quai Branly : les musées français compteraient 90.000 œuvres d'art africaines (masques, statues, armes), d'Asie et Océanie. Aujourd'hui, les pays d'origine en réclament la restitution.

En 2012, la France avait déjà rendu une vingtaine de têtes maories à la Nouvelle-Zélande et en 2018 le président Macron a signé un accord avec le Bénin pour renforcer leur coopération muséale et fixer un calendrier de restitution : en 2021, 26 œuvres ont été rendues. Mais le processus est lent et limité, beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne attendent encore.

<u>Pour une restitution plus ou moins large</u>	<u>Pour une restitution limitée et des solutions alternatives</u>
<ul style="list-style-type: none">*L'Afrique subsaharienne a perdu la plus grande partie de ses œuvres (entre 85 et 90 %)*Le rapport Savoy-Sarr (2018) préconise des restitutions importantes d'œuvres prises ou achetées pendant la période coloniale*Il y a un large assentiment des historiens pour œuvrer à une restitution raisonnée mais large*Les Etats africains ont pris conscience de l'importance de ce patrimoine pour se construire leur histoire / identité*Ils construisent des musées modernes, à l'image du musée des civilisations noires à Dakar	<ul style="list-style-type: none">*La plus grande partie des œuvres du Quai Branly remontent à la période coloniale : cela reviendrait à vider le musée*Absence de musée à vocation universelle en Afrique subsaharienne, donc les œuvres ne seront pas présentées à un public mondial comme à Paris (rayonnement)*Inquiétudes sur les conditions de conservation*La restitution systématique n'est pas juste car cela peut concerner des œuvres acquises honnêtement*La restitution est complexe d'un point de vue juridique : par ex : à qui rendre l'œuvre lorsque l'ethnie qui en est à l'origine a été déplacée : le pays correspondant à l'origine géographique ou celui dans lequel vit l'ethnie ?*Il existe des solutions alternatives comme :<ul style="list-style-type: none">-Privilégier le soutien à la création de musées africains-Favoriser la circulation des œuvres par les échanges avec les collectionneurs privés et les fondations

CONCLUSION - Le château de Versailles, les frises du Parthénon ou encore l'art africain constituent des symboles patrimoniaux et identitaires présentant des enjeux sociaux et politiques intimement liés. A l'international, Versailles représente la France : le château est à la fois lieu de mémoire, de pouvoir et de rayonnement diplomatique et culturel. La Grèce, quant à elle, milite sans relâche depuis le XIXe siècle pour que lui soient restitués les trésors de son glorieux passé. L'origine des marbres du Parthénon est un argument politique que le gouvernement grec utilise - en vain jusqu'à présent -, face à la vision « universelle » du patrimoine défendue par le Royaume-Uni. A l'inverse, la demande de restitution d'art africain auprès de la France a trouvé une réponse favorable, au moins en partie. Dans les trois cas, la patrimonialisation de ces biens culturels s'inscrit dans une démarche politique (enjeux de puissance). D'où des conflits, qui peuvent aussi se dérouler au niveau national ou local, par exemple, lors de la destruction d'un bâtiment (ouverture vers l'axe 2).